



Arret de la prise en charge de l'adpa

Par **kiddow**, le **08/04/2011** à **23:09**

Bonjour,

Voila mon soucis.

Ma grand mere, atteinte d'Alzheimer depuis quelques annees est alitee depuis deux ans, a domicile, ne parle plus, ne communique plus vraiment non plus et se montre sur la defensive et peut etre agressive quand on la touche, notamment au moment de la toilette.

Pour ses soins, nous faisons appel a l'ADPA qui la prend en charge pour sa toilette ainsi que pour les repas.

Plusieurs auxiliaires se sont plaintes de violences excercees par ma grand mere (dans le cadre de sa maladie) et quelques unes se sont mises en accident de travail.

Si bien que l'ADPA nous a contacte dans un premier temps pour nous indiquer que desormais il faudrait deux soignantes pour la prendre en charge (donc il faudra payer deux personnes), puis une semaine apres nous a informe qu'ils ne souhaitent tout simplement plus s'occuper de ma grand mere.

Ajoutez a cela que beaucoup se sont braquees contre mon grand pere qui a eu du mal a accepter tout ce chamboulement dans sa vie...

Je voudrais par consequent savoir, si c'est legal de leur part de refuser de continuer a prendre en charge ma grand mere, sachant que c'est une personne malade necessitant ces soins la.

Sachant aussi qu'a de nombreuses reprises cette annee, personne ne s'est presente lors des

heures d'intervention prévues et donc si je n'avais pas été là (je suis aide soignante) ou si ma mère n'avait pas été là, ma grand mère n'aurait pu être changée, ou n'aurait pu avoir sa toilette ou autre. (mon grand père étant âgé de 91 ans et souffrant lui-même de problèmes de santé ne peut pas la prendre en charge) Et que chaque fois, l'ADPA ne nous a apporté aucune explication et les fameuses "astreintes" soient dites mises à disposition dans ce genre de situation n'ont jamais non plus pris le relais.

J'ai vraiment besoin de votre aide car nous sommes dans une impasse, mes grands parents ayant un revenu très limité et la famille ayant déjà contracté plusieurs crédits pour pouvoir financer les soins de ma grand mère... Nous touchons l'APA qui nous permet de financer l'ADPA en partie et nous souhaiterions conserver cet arrangement pour le bien de tous.

Merci.